

Je suis extrêmement fâché de tout cela, d'autant plus que ce sujet peut ne vous être pas agréable et qu'il ne m'est de rien ; mais Mme Smith m'a beaucoup pressé de vous écrire.

Je demeure, cher monsieur,

Votre serviteur,

JOHN H. RUTTAN.

P.S.

Adressez à

Révd JOHN H. RUTTAN,

Coboconk,

Ontario.

---

PIÈCE " Q. "

WARKWORTH, ONT., 26 février 1880.

Mme SMITH.

CHÈRE MADAME,—M. Douglas vient de m'apprendre qu'il a reçu une lettre de vous, dans laquelle vous dites que j'ai écrit des choses dures contre vous à une femme de Norland. A cela je répons : c'est faux ; jamais je n'ai écrit à aucune femme de Norland. J'ai reçu deux lettres de messieurs de cet endroit, et j'y ai répondu du mieux que j'ai pu ; mais je n'ai écrit ni n'écrirai jamais un seul mot inconvenant à votre sujet. Si vous êtes fatiguée de l'existence que vous menez, il vous est loisible de l'améliorer, si vous le pouvez ; car il ne nous est plus possible ni à vous ni à moi de vivre ensemble ; je ne mettrai jamais une paille dans votre chemin, et si vous voulez vous remarier, remariez-vous, je ne m'y oppose pas ; et si vous nous envoyez un mot d'avis, nous irons à vos noces et nous vous souhaiterons toutes les félicités que vous réserve sans doute l'avenir, qui n'en a plus pour moi ! L'un de mes moulins est vendu, et l'autre a été entièrement détruit par un incendie, où j'ai perdu \$12,000. Me voilà dans la rue ; mais nous trouverons bien quelque moyen de subsister, soyez sans crainte ; je puis vivre là où quantité d'hommes mourraient de faim, ne l'oubliez pas. Quoique dans la gêne, je me sens autant d'énergie que jamais.

Apprenez-moi si vous pensez à vous marier ; comme j'irai en Angleterre l'été prochain, si je rencontrais une compagne convenable là-bas, je la prendrais. Si vous vous remariez, tout le mal que je vous souhaite, c'est de mener vie longue et heureuse avec celui dont vous partagerez le sort.

Votre ami qui vous souhaite une heureuse destinée,

CHARLES SMITH.

---

PIÈCE " R. "

EN LA HAUTE COUR DE JUSTICE, DIVISION DES PLAIDS COMMUNS,

Entre

CHARLES SMITH,

*Demandeur,*

et

CHARLES PARKIN,

*Défendeur.*

Je, George Kempt, de la ville de Lindsay, dans le comté de Victoria, province d'Ontario, shérif du dit comté, certifie qu'un avis de *feri facias*, daté du quinzième jour de janvier de l'an de Notre-Seigneur mil huit cent quatre-vingt-cinq, a été décerné en cette cause par la haute cour de justice d'Ontario, division des plaids